

Les racines de l'amitié

Bulletin trimestriel de liaison de

L'ASPHODÈLE

Association des amis des plantes du Centre-Ouest

N° 1

Avril 1991

ÉDITORIAL

La journée du 20 janvier 1991 a été et restera une journée importante pour tous les passionnés des plantes de notre région, de la Loire à la Gironde, mais nous sommes très accueillants et nos bras sont largement ouverts à tous ceux qui, comme nous, font du monde végétal leur passion. Passion quelquefois dévorante, mais combien enrichissante et parfois un peu folle qui nous transporte souvent sur nos rêves, dans un monde irréel. Passion que nous sommes seuls à assumer et qui fait que souvent, nous sommes considérés comme de doux farfelus par nos voisins et amis, ceux et celles qui partagent notre existence.

En effet, ce jour-là est né : "L'Asphodèle", et ce bulletin sera en partie consacré au compte-rendu et au règlement intérieur. A tous les adhérents, je répète que cette association est la vôtre, qu'elle ne peut fonctionner que grâce à vous et qu'elle vous apportera tout ce que vous voulez qu'elle vous apporte.

Vos suggestions, vos désirs, vos conseils seront pris en considération et étudiés pour, si cela est possible, les mettre en application.

Toutefois, ce que je souhaite le plus, c'est que notre association soit et reste un

groupe d'amis, sans aucune prétention, et où chacun apporte "sa petite pierre à l'édifice" pour enrichir nos connaissances, échanger nos plantes et nos idées ainsi que nous distraire au cours de rencontres et de voyages.

Je félicite tous les membres du bureau pour leur élection, étant persuadé qu'ils m'aideront à gérer notre petit groupe.

Je félicite aussi M. Pournin, maire de Saint-Avaugourd-des-Landes, qui à la majorité des membres présents a été élu président d'honneur, et je le remercie d'avoir avec sa gentillesse habituelle mis à notre disposition la salle de réunion de la commune.

A tous je vous dis

à très bientôt

Le Président,
Albert Hillairet



Jardin sur gravier

Disposant d'un coin de jardin de 3,50 m sur 2,50 m en légère pente, sur le conseil d'un ami, je décidai d'en faire un jardin sur gravier. La terre y était très calcaire et mélangée de débris de démolition, plâtre et ciment.

La technique à employer est relativement simple :

- après avoir retiré la terre sur 50 cm, on étend des tuiles concassées sur 20 cm d'épaisseur afin de réaliser une couche drainante.

- la seconde couche de 20 à 30 cm sera composée par moitié de bonne terre de jardin et de terreau. On incorpore à ce mélange un peu de fumus.

- enfin sur ce terreau légèrement tassé, on étale 5 à 10 cm de gravier blanc de rivière. Bien sûr, la couleur du gravier dépend de l'aspect que l'on veut donner au jardin : il peut être de toute autre couleur.

Une fois réalisé, il faut habiller le jardin. On dispose ce qui va constituer la structure du jardin : pierres et arbustes. Les pierres sont de différentes tailles afin d'imiter au mieux les éboulis de la nature. La couleur doit être adaptée aux cailloux.

Pour les arbustes, employer des arbustes de petite taille :

Chamaecyparis obtusa 'Nana-gracilis',

Hebe Armstrongii,

Osmanthus tricolor,

Picea glauca 'Albertiana conica',

Ilex myrtifolia,

Ilex pendula variegata ;

puis mettre en place les plantes. Là aussi, choisir des plantes de petite taille :

- des graminées :

Holcus lanatus,

Carex flagellifera,

Hokone chlora 'Macra aureola',

Festuca valesiaca 'Glaucantha' ;

- des sedums :

Sedum spurium 'Tricolor',

S. reflexum 'Cristatum',

S. Lidakense ;

- des géraniums :

Geranium subcaulescens,

G. cinereum 'Ballerina',

G. renardii,

G. leucastrisense ;

- des plantes alpines :

Lewisia cotyledon,

Sisyrinchium striatum,

Phyteuma comosum,

Rhodohypoxis Baurii,

Veronica spicata,

Aquilegia vulgaris 'Norah Barlow',

Astrantia major ;

- mais aussi toutes plantes de petite taille :

Anacyclus depressus,

Armeria caespitosa 'Rosea',

Ophiopogon planiscapus,

Erodium macradenum,

Antirrhinum glutinosum,

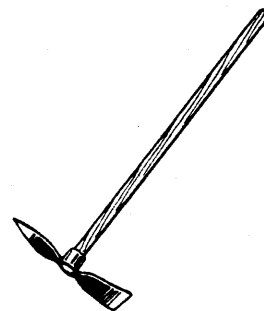
Oxypetalum caeruleum,

Thymus pygmaeus,

Pulsatilla vulgaris,

Saxifraga kolenatiana,

Raoulia montroy,



Viola cucullifolia Freckles,

Viola labradorica,

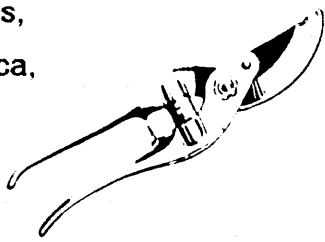
Euphorbia myrsinites,

Campanula sarmatica,

Phlox subulata,

Achillea serbica,

Oenothera glauca.



Bien sûr, cette liste n'est pas exhaustive, mais certaines précautions sont à prendre :

1) se méfier de certaines plantes qui risquent par leur encombrement d'étouffer le reste ;

2) les graminées drageonnantes doivent être maîtrisées : pour cela, il suffit de les entourer par un pot auquel on aura enlevé le fond. Les bords du pot seront cachés par le gravier.

Il faut compter 2 à 3 ans pour que le jardin soit à maturité.

Pour planter, il suffit de dégager les graviers, de poser le godet sur le terreau et de regarnir par les graviers. La plante ira chercher sa nourriture en profondeur, cela limitera énormément ses racines en surface et assurera une meilleure résistance à la sécheresse.

Le gravier maintient également l'humidité : en 1990, un arrosage par semaine était largement suffisant. Le gravier facilite également le désherbage. A ce sujet, ne pas désherber trop rapidement. En effet les semis spontanés sont fréquents et l'on peut ainsi se constituer quelques réserves. J'ai ainsi obtenu des semis d'Euphorbia myrsinites ou d'Oxypetalum.

Cette technique permet de disposer un maximum de plantes dans un minimum d'espace, tout en gardant un aspect esthétique.

Bernard Robin

Vie de l'association

A ce jour, 37 adhérents à jour de leurs cotisations, à savoir :

24 couples,

11 personnes seules,

2 membres bienfaiteurs.

Tableau d'honneur,

membres bienfaiteurs :

M. et Mme Pournin Serge

M. et Mme ALIFAT Albert

Nous comptons sur l'adhésion d'une quinzaine de camarades, qui à ce jour ne nous ont pas encore envoyé leurs cotisations.

A. H.

Nous apprenons que Louis Mermaz, ministre de l'agriculture et de la forêt, a conféré le grade de CHEVALIER du MERITE AGRICOLE à notre président Albert Hillairet, par arrêté en date du 14/01/91. Ce grade a été attribué au "créateur d'un jardin botanique"

B.T.

3 sorties sont organisées en mai et juin

- Le 5 mai 91 :

sortie pique-nique chez Mme Valson et M. Poiroux

- Le 2 juin 91 :

sortie pique-nique chez M. Belot

- Le 30 juin 91 :

sortie promenade chez M. Leblanc-Penaud et M. Rideau

A.H.

L'asphodèle

Le 20 janvier 1991, au cours de l'Assemblée Générale constitutive, nous avons cherché un nom pour notre association, les propositions suivantes ayant été faites, à savoir

L'immortelle,

L'asphodèle,

Les plantiphiles du Centre-Ouest,

Rose des Vents Ouest,

Les tamaris,

La valériane,

Les oeillets maritimes,

Les genêts d'or,

Les boutons d'or.

Après le vote de l'assemblée - L'asphodèle, 14 voix, suivie par Les genêts d'or, 7 voix, les autres ayant obtenus 1 ou 2 voix - L'asphodèle a donc été choisi. Mais qu'est-ce que l'asphodèle...



ASPHODELE (Plante vivace)

Nom scientifique : *Asphodelus L.*

Nom populaires : Asphodèle, Bâton royal

Famille : Liliacées

Le genre ASPHODELUS groupe 25 espèces environ, originaires des régions méditerranéennes et de l'Inde. Certaines croissent spontanément en diverses régions de France. Ce sont des plantes vivaces herbacées à racines fibreuses, fournissant une touffe de feuilles linéaires. Sur une hampe creuse et nue, haute de 50 centimètres à 1,50 mètres, apparaissent de juin à septembre des fleurs blanches en épis, auxquelles succèdent des fruits luisants, verts ou bruns.

Trois espèces se rencontrent principalement en culture : *Asphodelus acaulis* à fleurs roses, *Asphodelus albus* à fleurs blanches et *Asphodelus cerasifer* ou *A. ramosus* ou "Bâton royal".

Très ornementales, les asphodèles sont utilisées pour décorer rocailles et plates-bandes, elles demandent un sol profond et sain et une exposition ensoleillée, elles redoutent les transplantations trop fréquentes, leur multiplication se fait par semis, elle peut s'effectuer également par division des touffes, opérée au printemps.

L'asphodèle tiendrait son nom du grec, mais les origines de celui-ci sont mal connues.

Les racines des asphodèles sont comestibles, certaines personnes les accommodent à la façon des salsifis ou des pommes de terre, et leur trouvent des qualités gustatives appréciables, elles contiennent du saccharose, du fructose et du glucose, elles peuvent être utilisées en distillation et en panification, on peut en outre s'en servir pour la nourriture du bétail.

Des propriétés diurétiques sont reconnues

Règlement intérieur

à toutes les asphodèles. Pulvérisées et appliquées en emplâtre, les racines soignent avec efficacité les enflures scrofuleuses cutanées.

Une autre espèce, l'Asphodelus ramosus ou "Bâton royal", a la réputation de posséder des propriétés antiseptiques.

Les Champs-Élysées homériques étaient selon les anciens tapissés d'asphodèles.

Les asphodèles ou "Bâton de Jacob" sont des plantes vivaces très voisines des asphodèles. Elles en diffèrent par la couleur de leurs fleurs jaunes au lieu d'être blanches, ainsi que par la présence de feuilles sur les hampes florales.

La région de Saint-Avaugourd-des-Landes en Vendée est très riche en asphodèles, qui poussent spontanément à l'état sauvage, le long des routes. En patois de la région, nous leur donnons le nom de "queue de singe" ou de "queue de rat". Leur pousse est très rapide et annonce avec précision que le printemps et que les beaux jours sont de retour.

A l'origine certainement introduits dans nos jardins comme plantes ornementales, puis leur mode ayant passé, elles se sont échappées pour coloniser beaucoup de terrains, mais toujours très ensoleillés.

Je me réjouis du choix de cette plante comme emblème pour notre association. Je vais d'ailleurs la réintroduire dans mon jardin de ce printemps, et en apporter quelques pieds à la prochaine bourse des plantes.

Et que vive l'ASPHODELE.

Albert Hillairet



Le dimanche 20 janvier 1991, à Saint-Avaugourd-des-Landes (Vendée), est née "L'asphodèle", association des amis des plantes du Centre-Ouest, dont le but est de regrouper tous les passionnés de plantes et de botanique, de la Loire à la Gironde. Au cours de cette réunion, les statuts officiels ont été fixés et déposés à la sous-préfecture des Sables d'Olonne. Le siège social étant fixé à la mairie de Saint-Avaugourd-des-Landes, l'adresse officielle est pour le moment et pendant toute la présidence de M. Hillairet Albert, à son domicile, 23 rue René Fagot, 85540 Saint-Avaugourd-des-Landes.

Le règlement intérieur a pour but de fixer ou modifier les lois internes à l'association, sur simple réunion du bureau exécutif ou de l'Assemblée Générale ; celle-ci étant fixée tous les ans, au dernier trimestre de l'année en cours.

Article I :

Peut être membre actif toute personne ayant acquitté sa cotisation annuelle avant le 31 mars de l'année en cours.

Les personnes désirant rejoindre l'association en cours d'année doivent acquitter leur cotisation pleine et entière, quelle que soit la date de leur inscription.

Les membres désirant quitter l'association en cours d'année ne pourront prétendre à un remboursement.

Article II :

La cotisation est fixée en Assemblée Générale annuelle, et ne pourra être modifiée en aucune façon en cours d'exercice.

Différents taux de cotisation sont prévus :

- pour les associations, clubs et groupements,
- pour les couples,
- pour les personnes seules,
- pour les membres bienfaiteurs.

Les cotisations servent en priorité au paiement des frais de gestion (bureau, timbres), des frais d'édition du bulletin de liaison et de sa transmission (postage).

Le reliquat servira à payer des conférenciers ou des cars, pour faire éventuellement des voyages ou toutes autres animations. Les bénéfices éventuels en fin d'année seront reportés sur l'année suivante.

En cas de dissolution de l'association et après règlement de toutes affaires en cours, les bénéfices seront distribués à part égale aux adhérents.

Article III :

Le bureau exécutif est composé de 12 membres, choisis par vote en Assemblée Générale et élus pour trois années renouvelables par tiers, tous les ans. Il se compose d'un président, d'un adjoint, d'un secrétaire, d'un trésorier, d'un rédacteur en chef, d'un rédacteur adjoint, et des membres.

Les membres sont choisis, autant que possible, pour leurs spécialités, afin d'aider les adhérents et leur offrir un plus au sein de l'association.

Compte-tenu de l'étendue territoriale de l'association, le président, le secrétaire, le trésorier sont choisis parmi les personnes habitant la même région, ceci afin de faciliter leurs rencontres de travail. La même chose est souhaitable en ce qui concerne le rédacteur en chef et son adjoint.

Le fait d'être membre du bureau exécutif ne doit pas être considéré uniquement comme un honneur ou une récompense,

mais comme un devoir au service de l'association.

Des présidents d'honneur pourront être élus par l'Assemblée Générale, pour différents motifs (ancienneté, services rendus, etc...), leurs rôles étant simplement honorifique.

En cas de litiges ou motifs graves, le président pourra convoquer les membres du bureau en assemble extraordinaire. Le bureau pourra être rassemblé également par la moitié du bureau plus un.

L'absence de trois réunions générales consécutives par un membre du bureau et sans motif valable sera considérée comme une démission.

Les réunions seront toujours faites, sauf impossibilité majeure, au siège de l'association (salle polyvalente, mairie de Saint-Avaugourd-des-Landes).

Article IV :

Le bulletin de liaison trimestriel sera envoyé à tous les adhérents à jour de leur cotisation, et cela gratuitement.

Date de parution : 1er janvier, 1er avril, 1er juillet et 1er octobre.

Le numéro 1 sera diffusé le 1er avril 1991. Le contenu de ce bulletin sera fait en fonction des articles fournis par les adhérents. Il comprendra un éditorial suivi d'un ou plusieurs articles concernant les plantes ou les jardins, une bourse d'échange de plantes, un courrier des lecteurs avec réponses à leurs questions, des petites annonces gratuites (achats, offres, ventes), la vie de l'association (mariages, naissances, décès, informations diverses).

Les articles et sujets seront transmis directement au rédacteur en chef, ils ne devront servir que pour la rédaction du bulletin de liaison. Aucun article ou sujet anonyme ne sera diffusé.

Pour des raisons de mise en page, le rédacteur en chef et son adjoint seront seuls habilités à réduire ou modifier les

textes.

Aucun texte à caractère diffamatoire, raciste ou religieux ne pourra être édité, ainsi que les textes publicitaires.

Pour augmenter les ressources de l'association, des annonces publicitaires payantes pourront être acceptées, à savoir :

- 300 F une page
- 200 F une demi-page
- 100 F un quart de page

Les annonces paraîtront dans quatre numéros.

Pour les membres de l'association, une réduction de 20% sera accordée.

Les chèques seront établis au profit de l'ASPHODELE.

La composition des articles ou sujets n'engage que leurs auteurs. Le service de la rédaction ne pourra pas être tenu pour responsable des erreurs ou omissions faites.

Article V :

A chaque fois qu'un certain nombre d'adhérents se retrouveront pour une sortie (visite de jardins, voyages, conférences...), une bourse d'échange de plantes sera organisée. En cas d'impossibilité, les adhérents seront prévenus par courrier ou par bulletin de liaison.

Tous les adhérents pourront échanger des plantes, des graines, des greffons, des boutures ou des plantes ornementales, fruitières ou potagères.

La responsabilité de la bourse des plantes sera assurée par le ou la vice-président(e) ; en cas d'absence, par le ou la secrétaire, le ou la trésorière ou un autre membre du bureau.

Les plantes pourront être échangées, mais aussi vendues, sous condition qu'en aucun cas, le prix ne devra dépasser : 10 F pour un godet inférieur à 12, et 35 F pour un conteneur au-dessus de 14. Les oignons,

boutures, greffons et graines seront considérés comme des godets.

Cette condition permettra aux personnes qui n'ont pas de plantes à échanger de pouvoir obtenir à petit prix les plantes de leur choix.

Article VI :

Dans le cadre de la bourse des plantes, une bourriche sera organisée afin de fournir des ressources supplémentaires à l'association. Elle se déroulera de la manière suivante : chaque échangeur devra offrir une plante quelconque à l'association. Les personnes qui n'ont pas de plantes pourront offrir un lot (biscuits, bonbons, vins, etc...).

L'ensemble formant un lot ou deux, des billets seront vendus au prix de 5 F, puis un tirage au sort sera effectué.

Article VII :

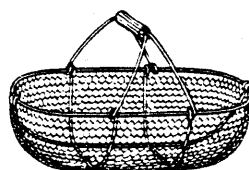
L'Assemblée Générale se tiendra tous les ans, le dernier dimanche de novembre, dans la salle de la mairie de Saint-Avaugourd-des-Landes (Vendée). La totalité des membres devra être présente et le plus d'adhérents possible.

Une convocation sera envoyée par le secrétariat, un mois auparavant. Celle-ci devra signaler l'ordre du jour et les différentes questions qui seront débattues à cette occasion.

le présent règlement, arrêté à sept articles, pourra être complété ou modifié à la prochaine Assemblée Générale, fin 1991. Il sera transmis à tous les membres du bureau et publié dans le bulletin de liaison.

Fait le 20/01/91,

le Président,
Albert Hillairet



L'entretien et la plantation des plantes vivaces et de rocaille

Nous voici à l'aube de nouvelles plantations ; néanmoins nous ne devons pas oublier les massifs constitués depuis quelques années car les plantes sont des êtres vivants qui gagnent du terrain d'une façon variable suivant les espèces.

À l'automne vous aurez laissé, une fois les premières gelées passées, certaines plantes avec leur feuillage car celui-ci a gardé une belle teinte rousse tout l'hiver : c'est le cas des graminées telles que *Miscanthus*, *Phalaris*, *Hachonechloa*, ou alors vous aurez évité de couper les tiges de certaines autres car leur squelette hivernal laisse un certain volume à vos massifs : *Aster diffusus*, *Horizontalis*, *Sedum spectabile*, *Sedum maximum*, *Lythrum salicaria*. Pour ces espèces, vous devrez, courant mars, couper les tiges au raz du sol comme vous le faites en automne pour vos autres vivaces. Il sera également nécessaire de tailler, fin mars, celles qui auront pris trop d'ampleur en essayant d'étouffer leurs voisines. Même si vous avez remarqué cela en automne, la taille printanière est préférable pour les plus fragiles ; une égalisation sera suffisante pour *Anthemis cupaniana*, *Chrysanthemum haradjani*, *Chrys. guayanum*, *Osteospermum Hopley*, *Euryops* (après la floraison en mai/juin)... Par contre, vous devrez effectuer un rabattage à 20/30 cm du collet pour

Convolvulus mauritanicus, *Diplacus*, *Heli-chrysum*, *Osteospermum* (*Buttermilk*, *ecklonis*, *jocundum* *Roseum*, *Pink wirls*, *Taranga*), *Senecio leucostachys*, *Verbena* (vivaces)... Vous avez pu remarquer que l'année dernière certaines de vos plantes n'ont pas assuré la floraison que vous attendiez, contrairement aux deux ou trois années précédentes. Il est donc temps de procéder à la division de leurs touffes après les avoir arrachées avec une pelle bêche et de les replanter si possible dans un endroit différent pour qu'elles retrouvent une terre enrichie et bien préparée ; c'est l'occasion de recréer de nouvelles associations de couleurs et de formes.



Lythrum salicaria

Au moment de la plantation, ayez soin de ne pas apporter une nourriture trop riche en azote nitrique facilement assimilable par les plantes mais plutôt de l'azote organique dont la nitrification est plus lente, car vous risquez d'avoir une végétation importante au détriment de la floraison et des difficultés de végétation en été à cause du feuillage abondant. Il est donc préférable d'amender plus que d'engraisser avec des matières organiques telles que : fumier décomposé, compost de 2 ans fabriqué par vous-même avec les résidus de taille (broyés), les feuilles et les tontes de gazon, algues marines (pour les terrains sablonneux) ou engrais organique du

commerce ; le compost à base d'ordures ménagères compostées est aussi excellent en terre argileuse. Le paillage, même s'il augmente le prix de revient de votre plantation, est indispensable : vous ferez ensuite des économies à plusieurs égards : vous n'arroserez qu'une ou deux fois par semaine et vous n'aurez pratiquement plus la corvée du désherbage (vos reins vous en seront reconnaissants). Sans compter les résultats supérieurs dus au réchauffement du sol et au drainage apporté au collet de vos plantes. Plusieurs matériaux peuvent être utilisés à cet effet : l'écorce de pin broyée ou calibrée, le gravier (de 6 à 14 mm), les branches passées au broyeur... En règle générale 5 cm suffisent pour une bonne efficacité. Certaines plantes vivaces pourraient voir leur floraison prolongée par des pincements partiels sur les tiges les plus hautes: c'est le cas des Phlox paniculata et maculata, Delphiniums, Aster... ou retardée d'un mois ou plus par un rabatage en mai/juin : Rudbeckia laciniata, Salvia superba. Une telle taille après la floraison peut assurer une remontée à fleurs en aout/septembre ; cette méthode permet d'avoir des plantes plus trapues donc plus résistantes au vent et des fleurs à une période où les plantes vivaces s'épuisent un peu. Voici donc ces quelques conseils pratiques qui, je l'espère, permettront d'améliorer les décors constitués de ces plantes vivaces "bon enfant", mais qui demandent quelques petites attentions pour s'épanouir pleinement.

Jean Yves Poiroux



Horti-culture

Dans cette rubrique, j'essaierai de tisser quelques liens entre notre passion pour les plantes et le langage : étymologie, littérature, onomastique, toponymie, poésie...

La langue française puise ses sources dans l'environnement de nos ancêtres des civilisations indo-européennes. Ceux-ci nommaient les choses et les idées nouvelles en fonction de ce qui les entourait. On comprend donc que les plantes soient à l'origine de nombreux mots de notre langue.

Pour écrire, il fallait du papier, pardon, du papyrus comme celui qui orne aujourd'hui nos appartements.

Mais en Occident, il n'y avait que des saules ou des peupliers. Ces arbres à bois tendre s'écorcent facilement, et l'on pouvait graver des signes sur la face interne des lambeaux ainsi dégagés. Cette partie vivante entre l'écorce et l'aubier, c'est le liber, biblos en grec (d'où la Bible), et *libër* en latin : le liber, puis le livre. Homonymie latine avec *libër* : libre, ce qui confirme l'expression bien connue : lire délivre...

Bernard Taillé

Bulletin de liaison de

L'ASPHODÈLE

Association des amis des plantes du Centre-Ouest

N° 1, avril 1991

Directeur de la publication :

Albert Hillairet

Rédacteur en chef :

Bernard Taillé

Rédacteur adjoint :

Eugène Gateau

Envoyez vos articles directement à la rédaction :

Bernard Taillé

4 - rue du Fief Guérin

85270 Saint-Hilaire-de-Riez

Publicité

Faites connaître



votre jardin,
votre entreprise,
votre parcours botanique...

... et contribuez en même temps à l'essor de votre association.

Réservez, pour 4 numéros, un espace publicitaire dans votre journal.

Des tarifs exceptionnels (-20% pour les adhérents) :

300F la page (pour 4 numéros !), 260F seulement pour les adhérents ;

200F la demi-page, 160F pour les adhérents ;

100F le quart de page, 80F pour les adhérents.

Envoyez votre projet, accompagné du chèque à l'ordre d'ASPHODÈLE, à la rédaction : Bernard Taillé, 4 - Rue du Fief Guérin, 85270 SAINT HILAIRE DE RIEZ, Tél. 51 54 37 65 (le soir ou le week-end). Vous pouvez, à votre convenance, soit faire parvenir votre pub complète, éventuellement à agrandir ou à diminuer, soit nous demander de composer le texte, de fournir des dessins de plantes, etc. Attention, en photocopie, les photos passent mal, seuls les dessins ou logos ont un rendu satisfaisant.

Avis

Il est porté à votre connaissance que les statuts de l'association ASPHODÈLE ont été déposés à la sous-préfecture des Sables d'Olonne, et ont paru au journal officiel du 1er mars 1991.

Vous pouvez en prendre connaissance sur le minitel : 3616, code JOEL.

A.H.

